



## Profil de formation des membres de l'Association nationale des naturopathes

---

Il est à noter que les critères d'accréditation énumérés sur cette page sont généraux et peuvent différer d'un établissement de formation à un autre. Les dossiers sont étudiés de façon indépendante (cas par cas), afin de tenir compte du profil complet des candidats. Les candidats doivent compléter un formulaire d'adhésion détaillé, fournir une photo récente ainsi qu'une preuve d'identité valide, des photocopies et autres preuves concernant leurs diplômes, certificats et attestations pour rencontrer les normes exigées. Nous nous réservons le droit d'exiger un examen d'entrée pour attester de la validité des connaissances des candidats (formations hors pays, hors province, formation ayant été complétée depuis plusieurs années, etc.). Les membres doivent également s'engager à respecter le code de déontologie. Les disciplines telles le tai chi, le chi Kong, le yoga, le pilates, l'entraînement, etc. ne sont pas considérées lors de l'étude d'un dossier.

- |   |      |
|---|------|
| - Aromathérapie, Fleurs de Bach, Essences d'arbres                          | 50h  |
| - Aide à l'accouchement, au nouveau-né et à l'enfant                        | 200h |
| - Alimentation vivante et énergétique, principes de nutrition naturelle     | 200h |
| - Bilan de santé, alimentation, supplémentation                             | 300h |
| - Déontologie et aspects légaux de la profession                            | 100h |
| - Énergétique, incluant médecine traditionnelle chinoise ou ayurvéda        | 500h |
| - Herboristerie   | 500h |
| - Histoire et philosophie de la naturopathie                                | 60h  |
| - Homéopathie   | 250h |
| - Hygiène de vie, oxygénation, principes naturopathiques                    | 150h |
| - Iridologie  | 120h |
| - Phytothérapie   | 500h |
| - Pratique clinique de la naturopathie                                      | 150h |
| - Principes d'anatomie, physiologie, pathologie, somatologie                | 300h |
| - Relation d'aide humaine et psychologique, hypnothérapie, PNL              | 500h |
| <small>Toutes ces pratiques doivent suivre le cadre de la loi 21</small>    |      |
| - Stages supervisés   | 250h |
| - Techniques d'entretien et d'écoute, accueil du client                     | 50h  |
| - Nutrithérapie, oligothérapie, vitaminothérapie                            | 170h |
| - Il est obligatoire d'effectuer 15 heures de formation continue par année. |      |

Les reçus émis par nos membres sont numérotés, incluent le numéro du membre et sa date d'expiration de membership. Nous proposons également, pour les personnes intéressées, une option de reçus électroniques sécurisés qui ne sont pas modifiables (barrés) et qui sont transférables par courriel, limitant ainsi des modifications pouvant être frauduleuses.